

6.4

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : RESSOURCES HUMAINES
Mise à jour du tableau des effectifs.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

° **Modification de trois (3) emplois**

Afin de mettre en adéquation les besoins des services et les emplois nécessaires à la réalisation des missions afférentes, il convient de procéder à la modification de trois (3) emplois (**conformément au tableau annexé**)

Ces modifications de poste feront l'objet de déclarations de vacance d'emplois auprès du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Corse-du-Sud après délibération.

A la suite du rapport qui vous est soumis, il est ainsi demandé au Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2017-902 du 09 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emploi des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu le décret n° 2021-1882 du 29 décembre 2021 portant statut particulier du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux,

- ✚ de modifier trois (3) emplois conformément au tableau des effectifs.
- ✚ de modifier le tableau des effectifs en ce sens.
- ✚ Les crédits afférents font l'objet des inscriptions budgétaires nécessaires :
Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés

ANNEXE : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 08 AVRIL 2024

AVANT MODIFICATION(S) / CRÉATIONS				EVENEMENT	APRÈS MODIFICATION(S) / CRÉATIONS				DATE D'EFFET	
POLE / DIRECTION / SERVICE	POSTE	ETP	CADRE D'EMPLOI OU GRADE		POLE / DIRECTION / SERVICE	POSTE	ETP	CADRE(S) D'EMPLOIS FOURCHETTE DE GRADE		
Pôle Population Direction Solidarités Santé Service Petite Enfance Unité Crèche Familiale	Poste budgétaire PB_00122 Poste de travail PT_00122 Agent éducateur de jeunes enfants	1.00	Adjoint technique	Modification de poste	Pôle Population Direction Solidarités Santé Service Petite Enfance Unité Crèche Familiale	Poste budgétaire PB_00122 Poste de travail PT_00122 Educateur de jeunes enfants	1.00	Educateur de jeunes enfants (tous grades)	Date de la délibération	
Pôle Population Direction Solidarités Santé Service Petite Enfance Unité Crèche Familiale	Poste budgétaire PB_00097 Poste de travail PT_00097 Auxiliaire de puériculture	1.00	Auxiliaire de puériculture Classe Supérieure		Modification de poste	Pôle Population Direction Solidarités Santé Service Petite Enfance Unité Crèche Familiale	Poste budgétaire PB_00097 Poste de travail PT_00097 Auxiliaire de puériculture	1.00	Auxiliaire de puériculture (tous grades)	Date de la délibération
Pôle Population Direction Solidarités Santé Service Petite Enfance Unité Crèche Familiale	Poste budgétaire PB_00124 Poste de travail PT_00124 Assistante Petite Enfance	1.00	Adjoint technique			Modification de poste	Pôle Population Direction Solidarités Santé Service Petite Enfance Unité Crèche Familiale	Poste budgétaire PB_00124 Poste de travail PT_00124 Assistante Petite Enfance	1.00	Adjoint technique (tous grades)